

Réseau
Île-de-France
Santé
Environnement

ISÉE

Réseau
Île-de-France
Santé
Environnement



Comment se lancer dans une démarche PGSSE ?

Laura HUCHET, Ingénieure Support Technique Maîtrise
des Risques Sanitaires, SUEZ Eau France – Région Sud Est
Île-de-France





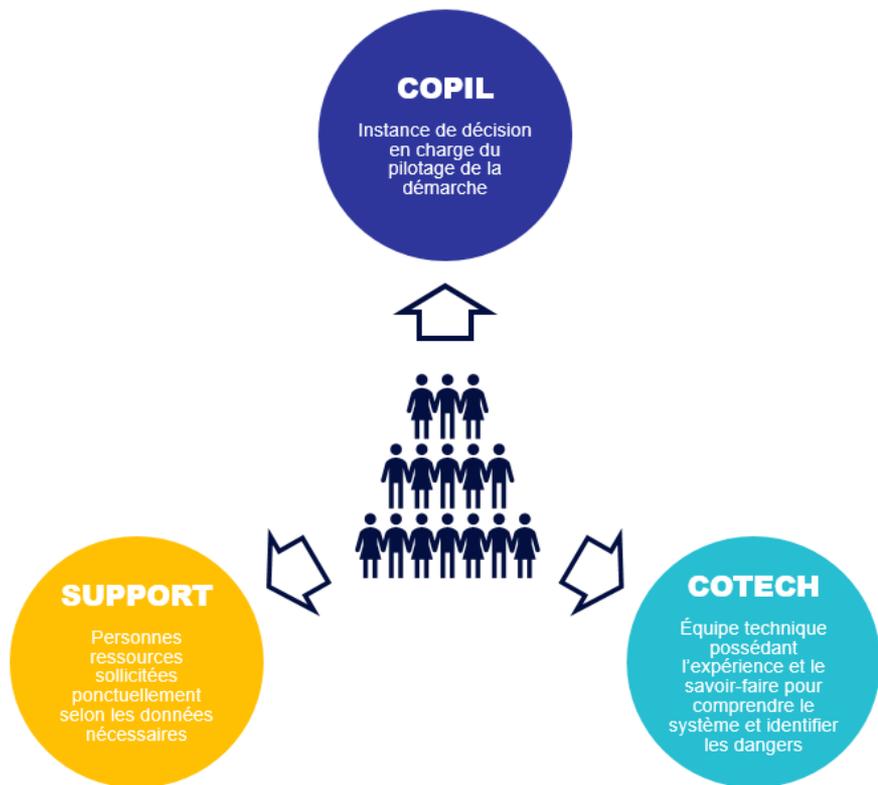
AVOIR UNE PERSONNE DÉDIÉE AU PROJET

- SUR LA DURÉE
- COMPÉTENTE
- DISTINCTE DES EXPLOITANTS
- OBJECTIVE



DÉFINIR LES BORNES DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

- **TOUT LE CYCLE DE L'EAU ? OU UNE PARTIE ?**
 - De la ressource aux consommateurs
 - Uniquement le transport et la distribution, si par exemple la ressource et la production certifiées ISO 22000
- **À QUELLE ÉCHELLE ?**
 - UDI, UGE, commune(s), ensemble du territoire d'une Collectivité



IDENTIFIER LES ACTEURS DU PROJET POUR CONSTITUER LES ÉQUIPES

- Y A-T-IL PLUSIEURS MAÎTRES D'OUVRAGE ?
- Y A-T-IL PLUSIEURS EXPLOITANTS EN CHARGE DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ?
- PLUSIEURS ARS SONT-ELLES CONCERNÉES ?



ÉTABLIR LA LISTE DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES

- QUELLES SONT LES INFORMATIONS DONT J'AI BESOIN?
 - Où puis-je les trouver ? À qui dois-je m'adresser ?
- QUELS SONT LES DOCUMENTS ESSENTIELS ?
 - Base de données patrimoniale, SIG, RAD, base de données du suivi sanitaire...
- MON NIVEAU DE CONNAISSANCE GLOBAL DU SYSTÈME EST-IL SUFFISANT ?



SENSIBILISER ET FORMER LES PARTIES PRENANTES

- TOUTE PERSONNE IMPLIQUÉE OU SUSCEPTIBLE DE L'ÊTRE
 - Membres du COPIL, du COTECH, exploitants, ...
- Y PRÉCISER LE RÔLE ET L'IMPLICATION DE CHACUN
 - Qui ? Quand ? Comment ? Combien ? Pourquoi ?
- ACCULTURATION PRIMORDIALE
 - Garantir l'adhésion au projet
 - Assurer son bon déroulement



ACCEPTER DE PRENDRE LE TEMPS

- POSER DES BASES SOLIDES AVANT D'ENTAMER LA DÉMARCHE PGSSE
- SE QUESTIONNER EN AMONT POUR GAGNER DU TEMPS APRÈS
- TENIR LE CAP ET INSCRIRE LA DÉMARCHE DANS LA DURÉE

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

LEXIQUE

- **COFIL** = COmité de PIlotage
- **COTECH** = COmité TECHnique
- **RAD** = Rapport Annuel du Délégué
- **SIG** = Système d'Information Géographique
- **UDI (Unité de Distribution)** = ensemble des tuyaux connexes de distribution dans lesquels la qualité de l'eau est réputée homogène, faisant partie d'une même unité de gestion (UGE), gérée par un seul et même exploitant et possédée par un seul et même propriétaire.
- **UGE (Unité de Gestion)** = de taille très variable, ensemble des installations gérées par un même maître d'ouvrage et un même exploitant. Une unité de distribution est liée à une seule unité de gestion, mais une unité de gestion peut comporter plusieurs UDI.